

Réf: Dossier 445042

Avis de constitution

SOCIETE « HOODÜ COMMUNICATION »

Siège ABIDJAN ABOBO PK 18 au sein de la Cité
Concorde 2ième tranche derrière le restaurant O'Buffet,
Lot 1659, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOODÜ COMMUNICATION »

Objet : AGENCE DE COMMUNICATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK 18 au sein de la Cité Concorde 2ième tranche derrière le restaurant O'Buffet, Lot 1659, Ilot 2

Dirigeant(s) M ALLANGBA KOUASSI FANCK CHRISTOPHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06563 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79444/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

